

# **Négociation collective :**

## **Etats des lieux, enjeux et perspectives**

**22 mars 2016**

**De 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h15**

**Centre du congrès Le Manège**

**A Chambéry**

### Le matin

**8h30 – 9h00 : Buffet d'accueil**

**9h00 – 9h15 : Ouverture de la journée - Introduction**

*La négociation collective, au cœur des réformes envisagées en droit du travail*

- *Le rapport de Monsieur COMBEXELLE : « la négociation collective, le travail et l'emploi »,*
- *La réforme du droit du travail : le futur projet de loi qui sera discuté le 24 mars 2016 à l'Assemblée nationale.*

Chrystelle JEANVOINE, Avocate au barreau de Chambéry

**9h15 – 10h00 : La place de l'accord collectif dans la hiérarchie des normes**

- *La place de l'accord de branche et de l'accord d'entreprise dans la hiérarchie des normes,*
- *Les relations entre l'accord collectif et la loi*
- *Les relations entre l'accord collectif et le contrat de travail*

Monsieur Paul Henri ANTON MATTEI, Professeur de droit de l'Université Montpellier I

**10h00 – 11h00 : La place de la négociation collective dans les Etats de l'Union européenne**

- *La négociation collective dans les Etats de l'Union européenne : étude comparée*

Chrystelle JEANVOINE, Avocate au Barreau de Chambéry

**11h00 – 11h15 : Pause**

**11h15 – 12h15 : Savoir mener une négociation collective**

- *Les enjeux d'une négociation,*
- *La méthodologie à mettre en place : « l'art de la négociation »*

Monsieur Pascal PESNEL, consultant RH, spécialiste des relations sociales dans l'entreprise

### L'après-midi

**13h30 – 14h30 : Les différents niveaux de négociation**

- *La négociation au niveau de la branche : les thèmes de négociation, le rôle des partenaires sociaux, le déroulement des négociations,*

Monsieur DILLENSEGER, Secrétaire général adjoint UNSA – Ferroviaire

Monsieur DELEVALLEE, Directeur du service « droit du travail » de l'UNIM

- *La négociation au niveau de l'entreprise : Nouveautés de la loi n°2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi ; avec les délégués syndicaux, avec les IRP, avec les salariés mandatés, les procédures à suivre, les thèmes de négociations,*

Monsieur Paul Henri ANTON MATTEI, Professeur de droit de l'Université Montpellier I

Madame Audrey VUILLERME, Responsable des Ressources Humaines de la société MAURO BTP (73)

**14h30 – 15h15 : L'avenir de la négociation collective**

- *Outil dépassé, inutile, voire dangereux pour l'entreprise ?*
- *Outil de cohésion sociale indispensable ?*
- *Les problématiques propres aux TPE : les nouveautés de la loi sur le dialogue social*
- *Les propositions du rapport COMBEXELLE, le projet de loi « travail ».*

Monsieur Paul Henri ANTON MATTEI, Professeur de droit de l'Université MONTPELLIER I

**15h15 – 15h30 : les questions du public**

**15h30 - 15h45 : Pause**

**15h45 – 17h00 : Les solutions pour favoriser la négociation collective**

- *La formation des intervenants à la négociation,*
- *Les outils « SAV » de la négociation collective à mettre en place,*
- *La sécurisation du parcours professionnel des délégués syndicaux.*

Monsieur Paul Henri ANTON MATTEI, Professeur de droit de l'Université MONTPELLIER I

Monsieur DILLESEGER, Secrétaire général adjoint UNSA – Ferroviaire

Monsieur DELEVALLEE, Directeur du service « droit du travail » de l'UIMM

Monsieur Pascal PESNEL, consultant RH, spécialiste des relations sociales dans l'entreprise

**17h00 – 17h15 : Conclusions**